



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Vice-rectorat adjoint à l'enseignement

Le 31 janvier 2014

Monsieur Raymond Théberge
Recteur et vice-chancelier
Président du Sénat académique
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

Objet : Rapport d'évaluation sur la viabilité de certains programmes académiques

Monsieur Théberge,

Au nom des membres du Comité *ad hoc* du sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes, je vous sou mets notre rapport final. Celui-ci contient 18 rapports individuels liés aux divers programmes ciblés dans le cadre de cette étude et une série de 21 recommandations mises de l'avant pour étude au Sénat académique.

Les membres du Comité *ad hoc* souhaitent que le contenu de ce rapport permettra aux diverses instances de l'Université de Moncton de mieux comprendre, non seulement la réalité des programmes ciblés dans cette étude, mais également de mieux saisir les enjeux globaux que font face l'ensemble de nos programmes étant donné la conjoncture financière et le déclin de la population étudiante néo-brunswickoise.

À la suite de cet examen, il est clair pour les membres du comité que le regard porté sur la viabilité de programmes ne doit pas se limiter à un examen ponctuel, mais doit faire partie d'un processus intégré et continu afin que l'Université puisse se doter de mécanismes permettant de faire le point sur sa carte de programmes sur une base régulière. Par conséquent, nous souhaitons que les éléments de ce rapport permettent de nourrir notre réflexion collective quant à la suite à apporter à cette étude de viabilité et aux mesures nécessaires à mettre en place afin d'assurer la qualité et la pérennité de nos programmes d'études.

Veillez agréer, Monsieur Théberge, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-François Richard, Ph.D.
Vice-recteur adjoint à l'enseignement et
Président du Comité ad hoc sur l'évaluation de la viabilité des programmes

JFR/ds

P-j.